

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

**Décision n° 8213 du 3 juin 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la garde républicaine – branche « orchestres-chœur de l'armée française »**

NOR : INTJ2115886S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 14792 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032323S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juillet 2021 :

Hardouin	Cécile	NIGEND : 332 348
-----------------	--------	------------------

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} juillet 2021 :

D'Oriano	Sébastien	NIGEND : 195 716
-----------------	-----------	------------------

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 juin 2021.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,
E. Bio Farina*